



Rachat clientele infirmier liberal a mon epoux

Par Visiteur

Bonjour je souhaite racheter a mon mari la moitie de ma clientele auquel il pretend puisque nous sommes maries sous le regime de la communaute .
car nous soo-uhaitons changer de statut marital et passer sous contrat
mon chiffre d affaires annuel en moyenne sur trois ans est de 90000 euros combien dois je lui vendre ???
merci de votre reponse

Par Visiteur

Chère madame,

bonjour je souhaite racheter a mon mari la moitie de ma clientele auquel il pretend puisque nous sommes maries sous le regime de la communaute .
car nous soo-uhaitons changer de statut marital et passer sous contrat
mon chiffre d affaires annuel en moyenne sur trois ans est de 90000 euros combien dois je lui vendre ?

Pardonnez mais à priori, je ne vois pas du tout l'intérêt de racheter la moitié de la clientèle puisque techniquement, il est en réalité faux de dire que la clientèle appartient pour moitié à votre mari.

En effet, votre mari n'a pas droit à la moitié de la clientèle lors de la liquidation du régime matrimonial, il n'a droit qu'à la moitié de la valeur du cabinet.

Racheter "cette moitié de valeur" consiste donc à faire un échange de valeur (- X euros + x euros pour vous, idem pour votre mari) qui transforme l'opération en jeu blanc pour la liquidation du régime.

Exemple:

Valeur cabinet: 18 000 euros (tout dépend mais grosso modo, c'est ce chiffre).

Votre mari en a 9 000 euros et vous 9 000 euros.

Vous rachetez la part de votre mari: Cela fait donc (9000 euros (valeur moitié cabinet)- 9000 euros (vente moitié cabinet) +9000 euros (prix de rachat de la moitié de cabinet): Cela fait donc toujours 9000 euros.

Je ne vois donc pas du tout l'intérêt de l'opération pour la liquidation de votre régime.

Très cordialement.

Par Visiteur

Quelle est la valeur du cabinet tout en sachant que nous sommes deux associes deux collaborateurs et notre chiffre d affaires chacun est de 90 000 EUROS

Par Visiteur

Chère madame,

quelle est la valeur du cabinet tout en sachant que nous sommes deux associes deux collaborateurs et notre chiffre d

affaires chacun est de 90 000 EUROS

La valeur est à définir entre vous mais le chiffre se situerait dans la fourchette de 18 000 euros comme évoqué dans mon précédent message.

Très cordialement.